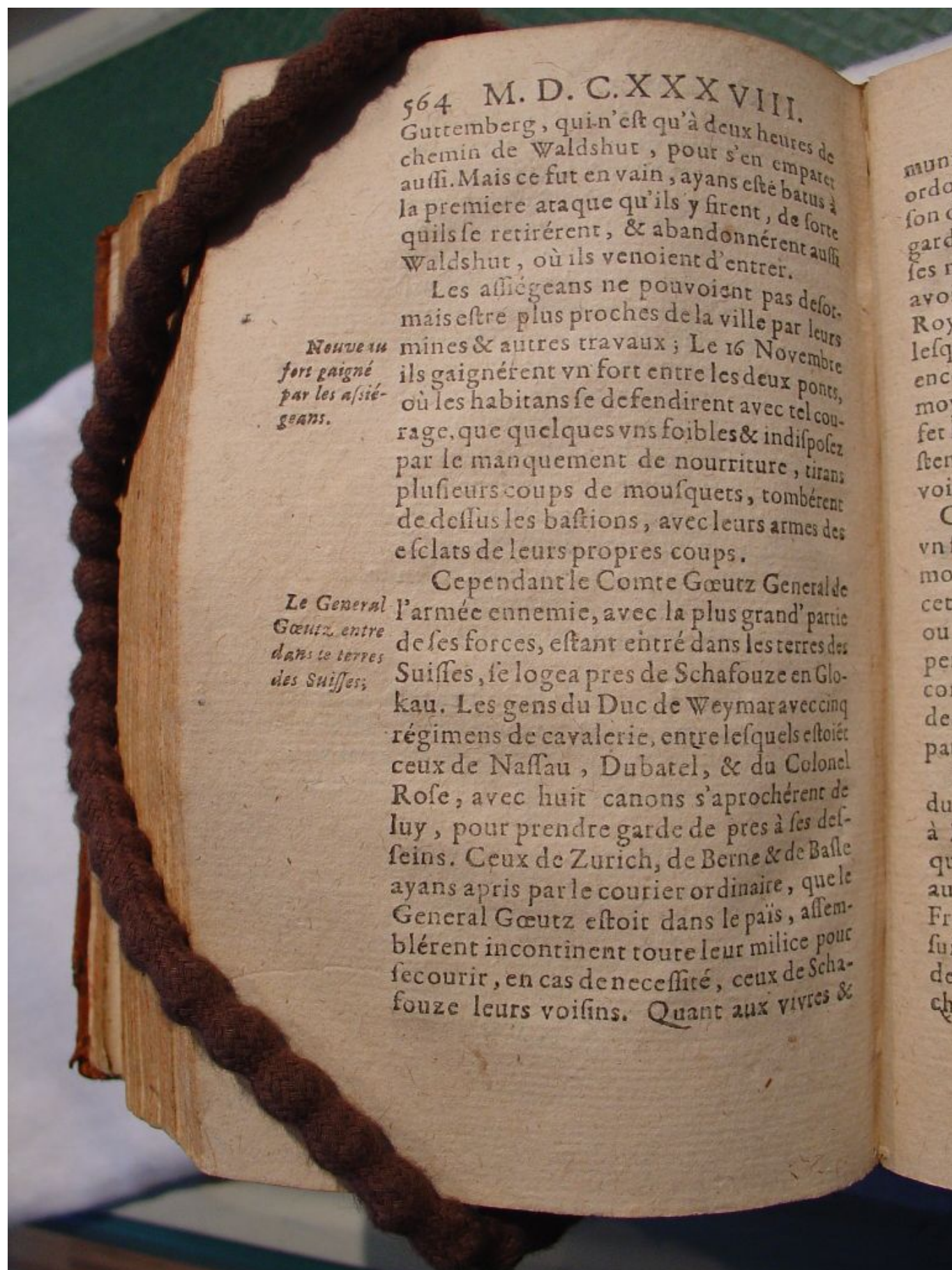


1638_564.jpg



564 M. D. C. XXX VIII.

Guttemberg, qui n'est qu'à deux heures de chemin de Waldshut, pour s'en emparer aussi. Mais ce fut en vain, ayans esté batus à la premiere ataque qu'ils y firent, de sorte qu'ils se retirèrent, & abandonnèrent aussi Waldshut, où ils venoient d'entrer.

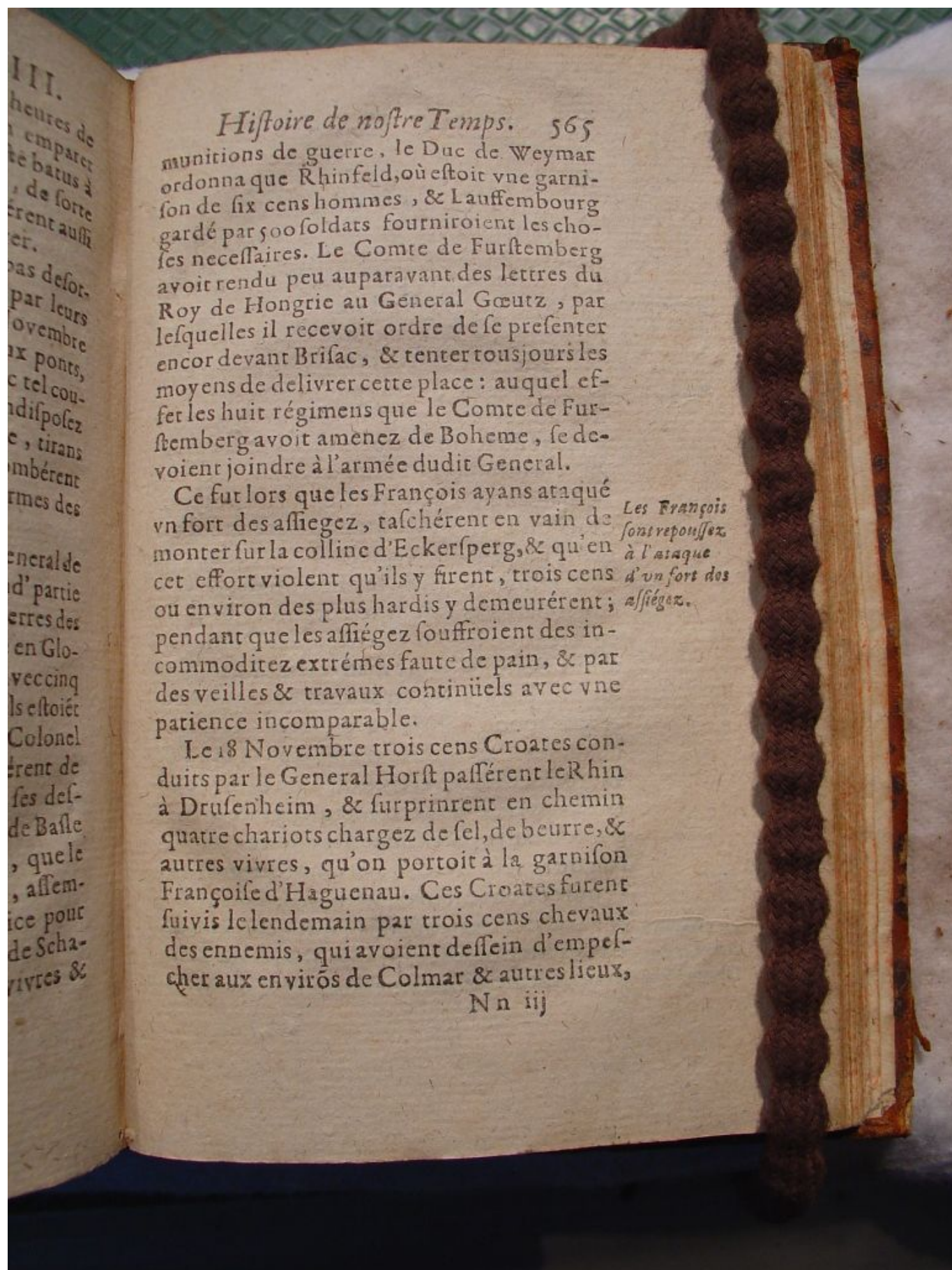
*Nouveau
fort gagné
par les assi-
geans.*

Les assiégeans ne pouvoient pas desormais estre plus proches de la ville par leurs mines & autres travaux; Le 16 Novembre ils gagnèrent vn fort entre les deux ponts, où les habitans se defendirent avec tel courage, que quelques vns foibles & indisposés par le manquement de nourriture, tirans plusieurs coups de mousquets, tombèrent de dessus les bastions, avec leurs armes des esclats de leurs propres coups.

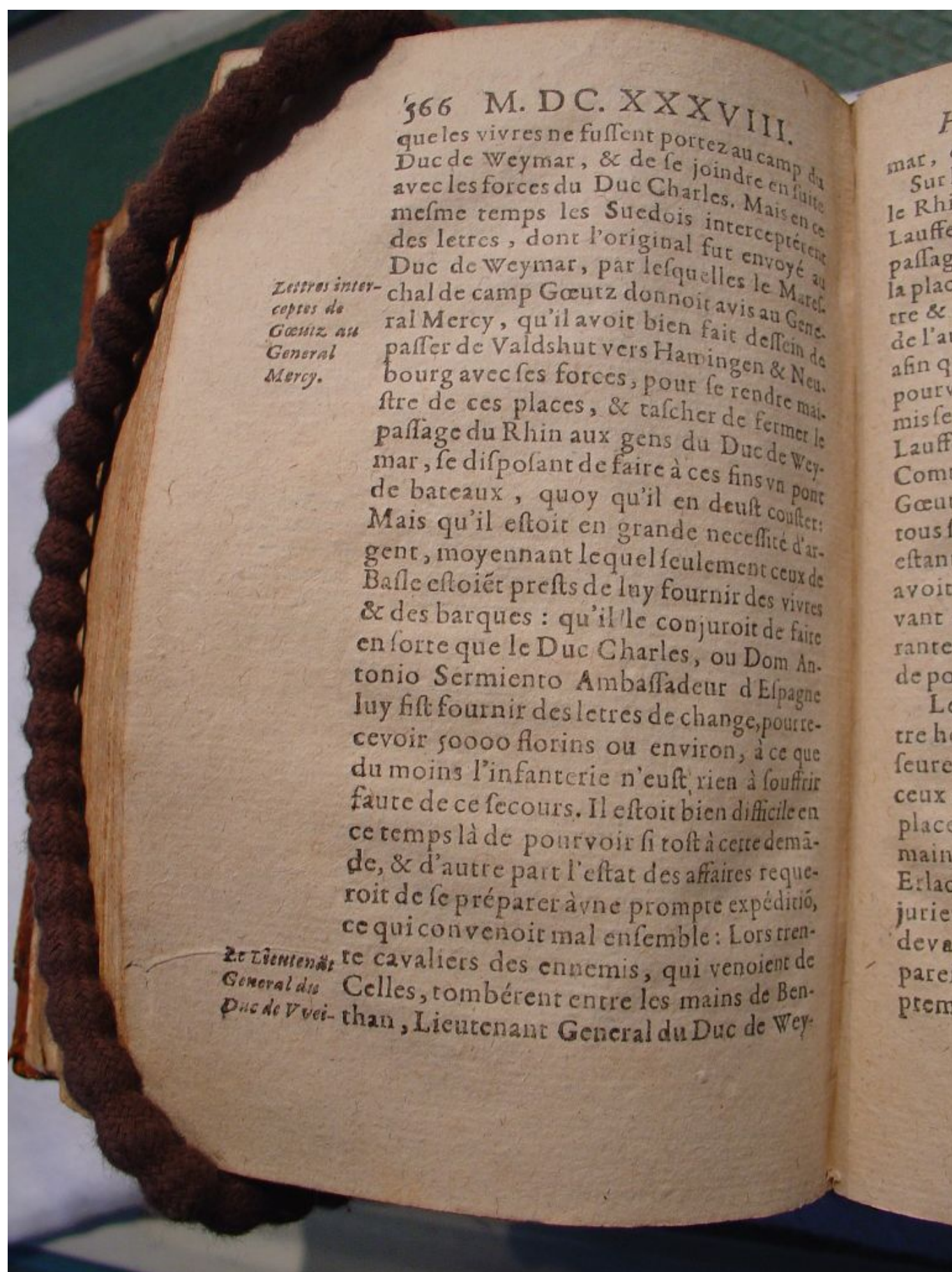
*Le General
Gœutz, entre
dans le terres
des Suisses;*

Cependant le Comte Gœutz General de l'armée ennemie, avec la plus grand' partie de ses forces, estant entré dans les terres des Suisses, se logea pres de Schafouze en Glokau. Les gens du Duc de Weymar avec cinq régimens de cavalerie, entre lesquels estoient ceux de Nassau, Dubatel, & du Colonel Rose, avec huit canons s'aprochèrent de luy, pour prendre garde de pres à ses desseins. Ceux de Zurich, de Berne & de Basle ayans appris par le courier ordinaire, que le General Gœutz estoit dans le pais, assemblèrent incontinent toute leur milice pour secourir, en cas de necessité, ceux de Schafouze leurs voisins. Quant aux vivres &

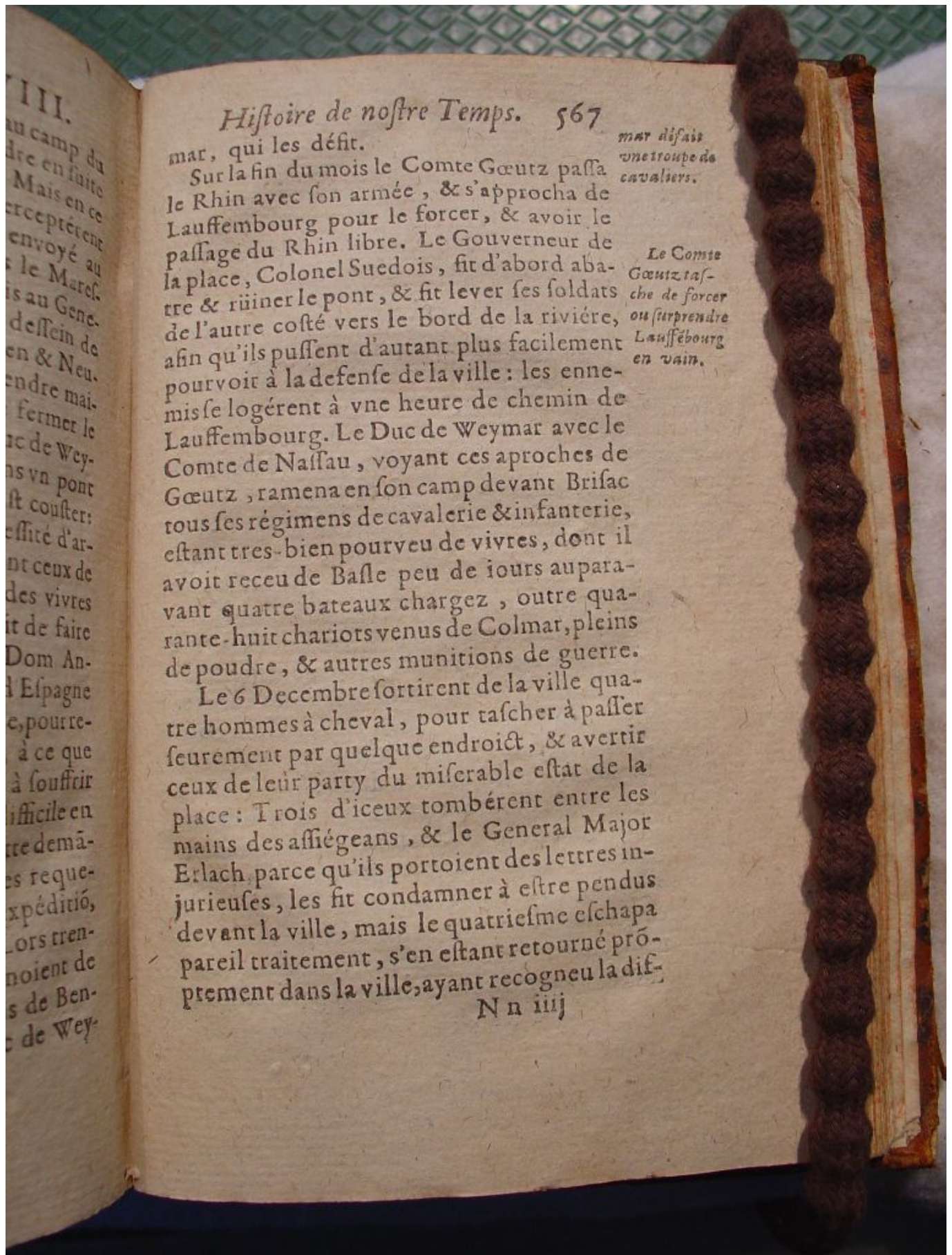
1638_565.jpg



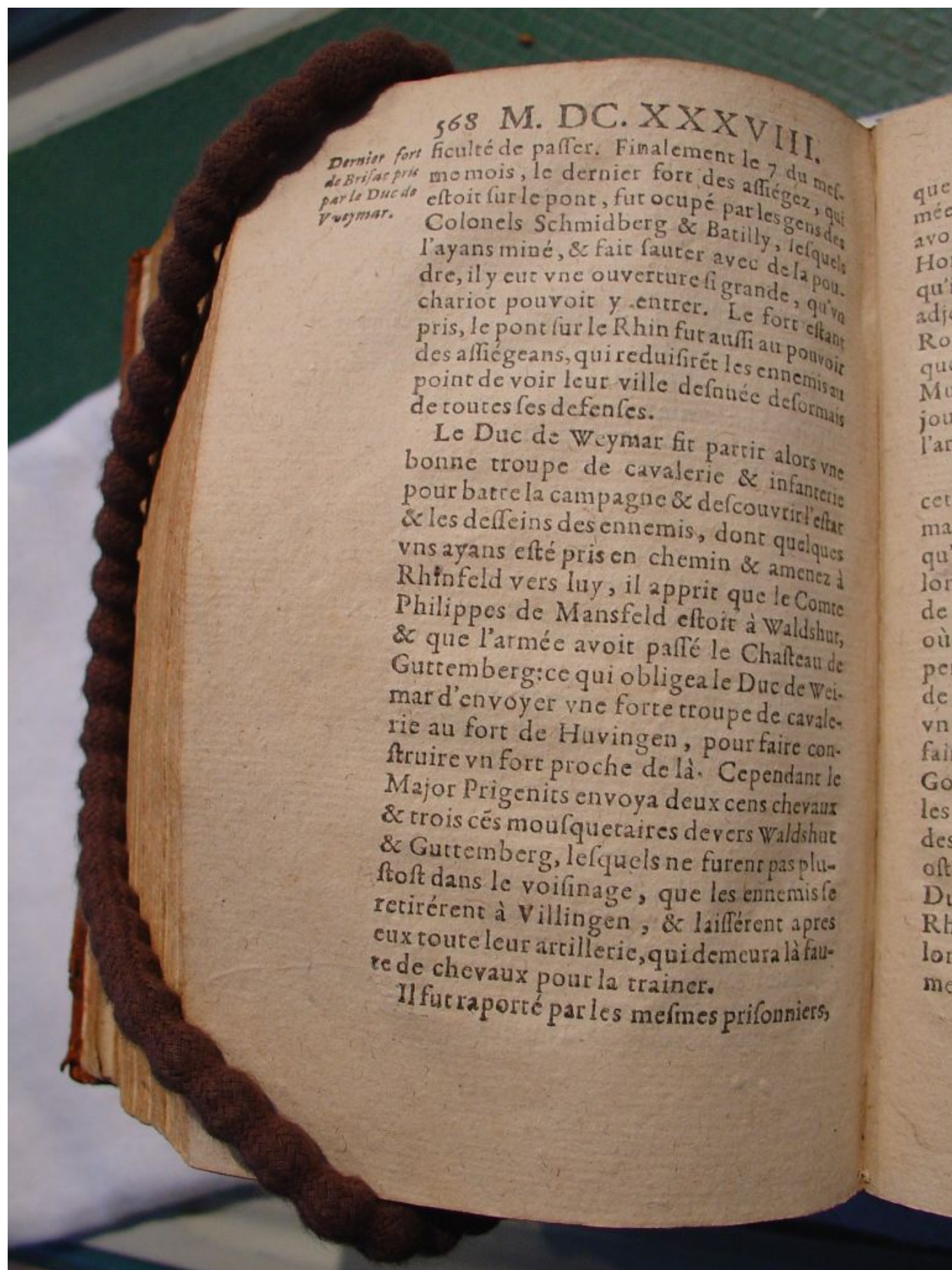
1638_566.jpg



1638_567.jpg



1638_568.jpg



*Dernier fort
de Brisach pris
par le Duc de
Weymar.*

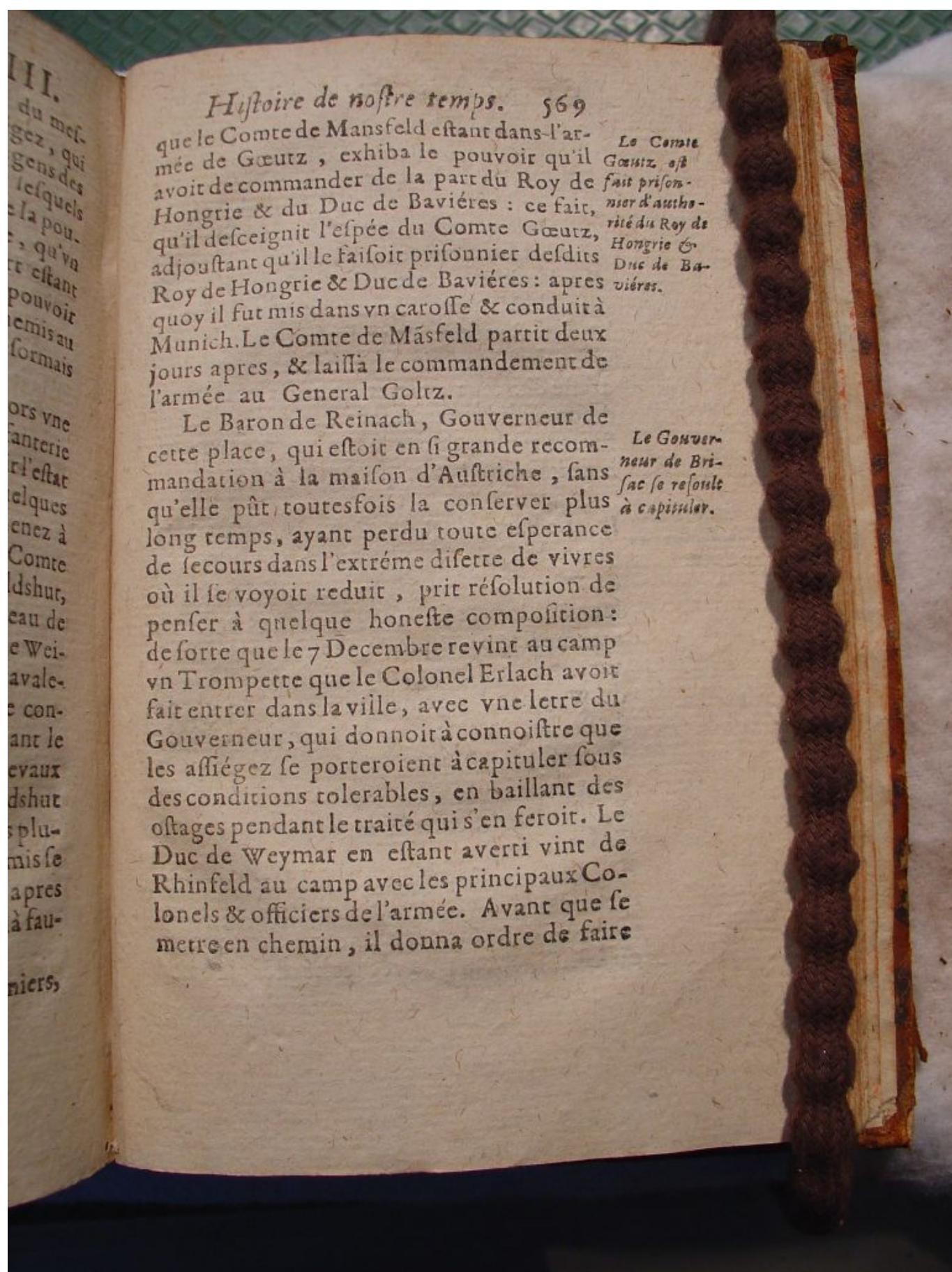
568 M. DC. XXXVIII.

ficulté de passer. Finalement le 7 du mes-
me mois, le dernier fort des assiégés, qui
estoit sur le pont, fut occupé par les gens des
Colonels Schmidberg & Batilly, lesquels
l'ayans miné, & fait sauter avec de la pou-
dre, il y eut vne ouverture si grande, qu'un
chariot pouvoit y entrer. Le fort estant
pris, le pont sur le Rhin fut aussi au pouvoir
des assiégeans, qui reduisirent les ennemis au
point de voir leur ville desnée deormais
de toutes les defenses.

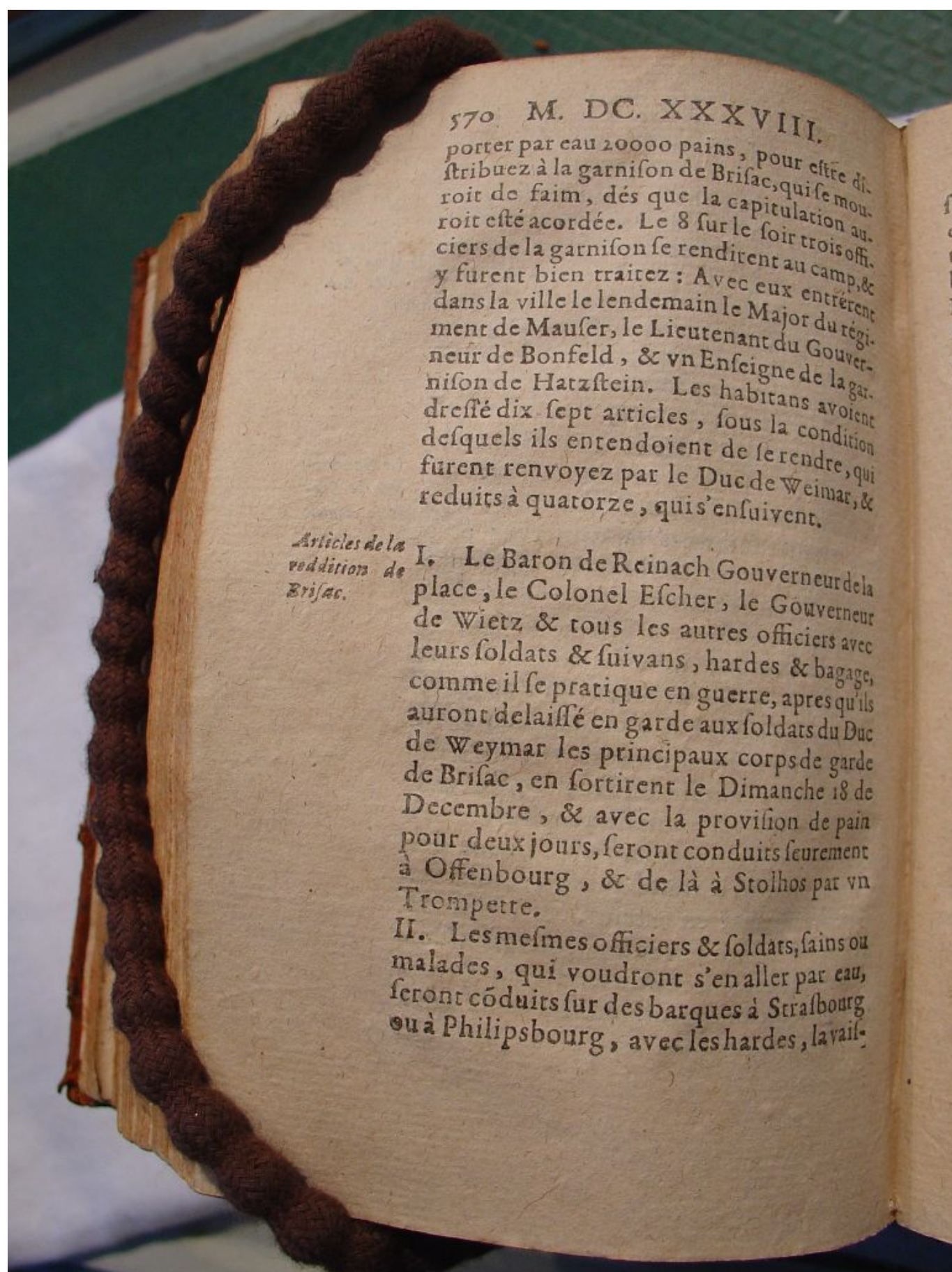
Le Duc de Weymar fit partir alors vne
bonne troupe de cavalerie & infanterie
pour battre la campagne & decouvrir l'estat
& les desseins des ennemis, dont quelques-
uns ayans esté pris en chemin & amenez à
Rhinsfeld vers luy, il apprit que le Comte
Philippe de Mansfeld estoit à Waldshut,
& que l'armée avoit passé le Chasteau de
Guttemberg: ce qui obligea le Duc de Wei-
mar d'envoyer vne forte troupe de cavale-
rie au fort de Hovingen, pour faire con-
struire vn fort proche de là. Cependant le
Major Prigenits envoya deux cens chevaux
& trois cens mousquetaires devers Waldshut
& Guttemberg, lesquels ne furent pas plu-
stost dans le voisinage, que les ennemis se
retirerent à Villingen, & laisserent apres
eux toute leur artillerie, qui demeura là fau-
te de chevaux pour la trainer.

Il fut rapporté par les mesmes prisonniers,

1638_569.jpg



1638_570.jpg



570 M. DC. XXXVIII.

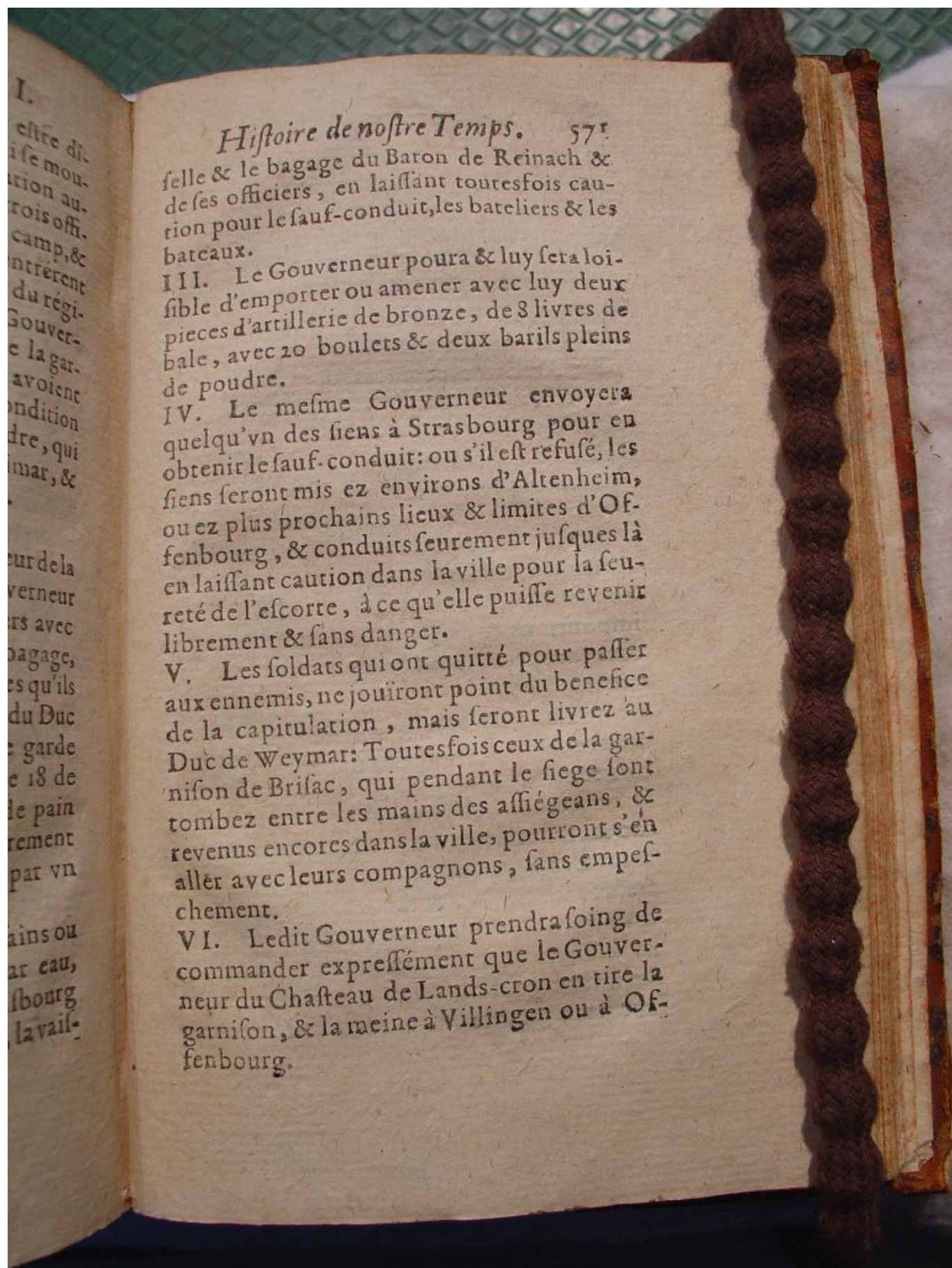
porter par eau 20000 pains, pour estre distribuez à la garnison de Brisac, qui se mou-
roit de faim, dès que la capitulation au-
roit esté acordée. Le 8 sur le soir trois offi-
ciers de la garnison se rendirent au camp, &
y furent bien traitez : Avec eux entrèrent
dans la ville le lendemain le Major du régi-
ment de Mauser, le Lieutenant du Gouver-
neur de Bonfeld, & vn Enseigne de la gar-
nison de Hartzstein. Les habitans avoient
dressé dix sept articles, sous la condition
desquels ils entendoient de se rendre, qui
furent renvoyez par le Duc de Weimar, &
reduits à quatorze, qui s'ensuivent.

*Articles de la
reddition de
Brisac.*

I. Le Baron de Reinach Gouverneur de la
place, le Colonel Escher, le Gouverneur
de Wietz & tous les autres officiers avec
leurs soldats & suivans, hardes & bagage,
comme il se pratique en guerre, apres qu'ils
auront delaisé en garde aux soldats du Duc
de Weymar les principaux corps de garde
de Brisac, en sortirent le Dimanche 18 de
Decembre, & avec la provision de pain
pour deux jours, seront conduits seurement
à Offenbourg, & de là à Stolhos par vn
Trompette.

II. Les mesmes officiers & soldats, sains ou
malades, qui voudront s'en aller par eau,
seront cōduits sur des barques à Strasbourg
ou à Philipsbourg, avec les hardes, la vail-

1638_571.jpg



Histoire de nostre Temps. 57r

felle & le bagage du Baron de Reinach & de ses officiers, en laissant toutesfois caution pour le sauf-conduit, les bateliers & les bateaux.

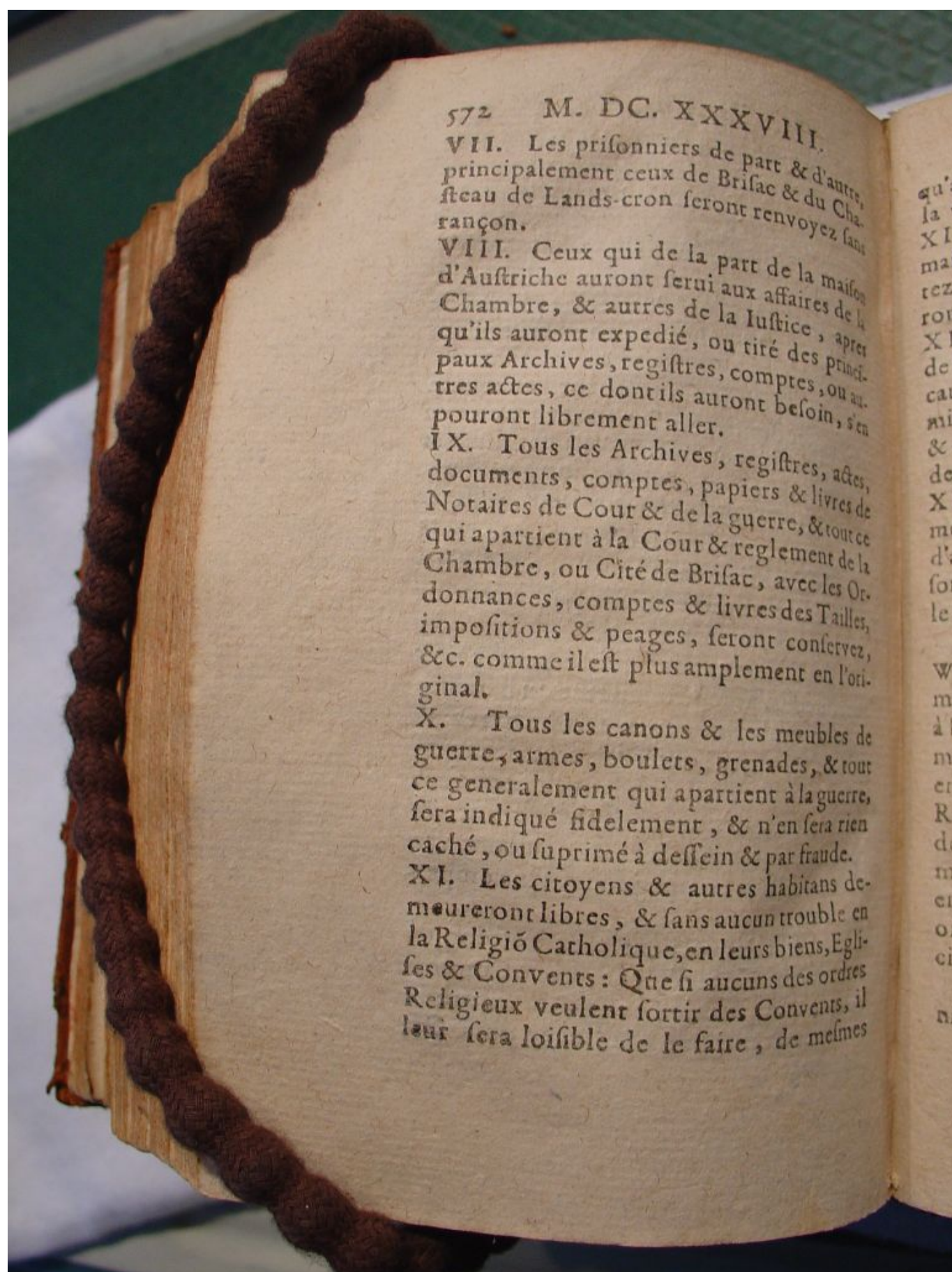
III. Le Gouverneur pourra & luy sera loisible d'emporter ou amener avec luy deux pieces d'artillerie de bronze, de 8 livres de bale, avec 20 boulets & deux barils pleins de poudre.

IV. Le mesme Gouverneur enverra quelqu'un des siens à Strasbourg pour en obtenir le sauf-conduit: ou s'il est refusé, les siens seront mis ez environs d'Altenheim, ou ez plus prochains lieux & limites d'Offenbourg, & conduits seulement jusques là en laissant caution dans la ville pour la seurreté de l'escorte, à ce qu'elle puisse revenir librement & sans danger.

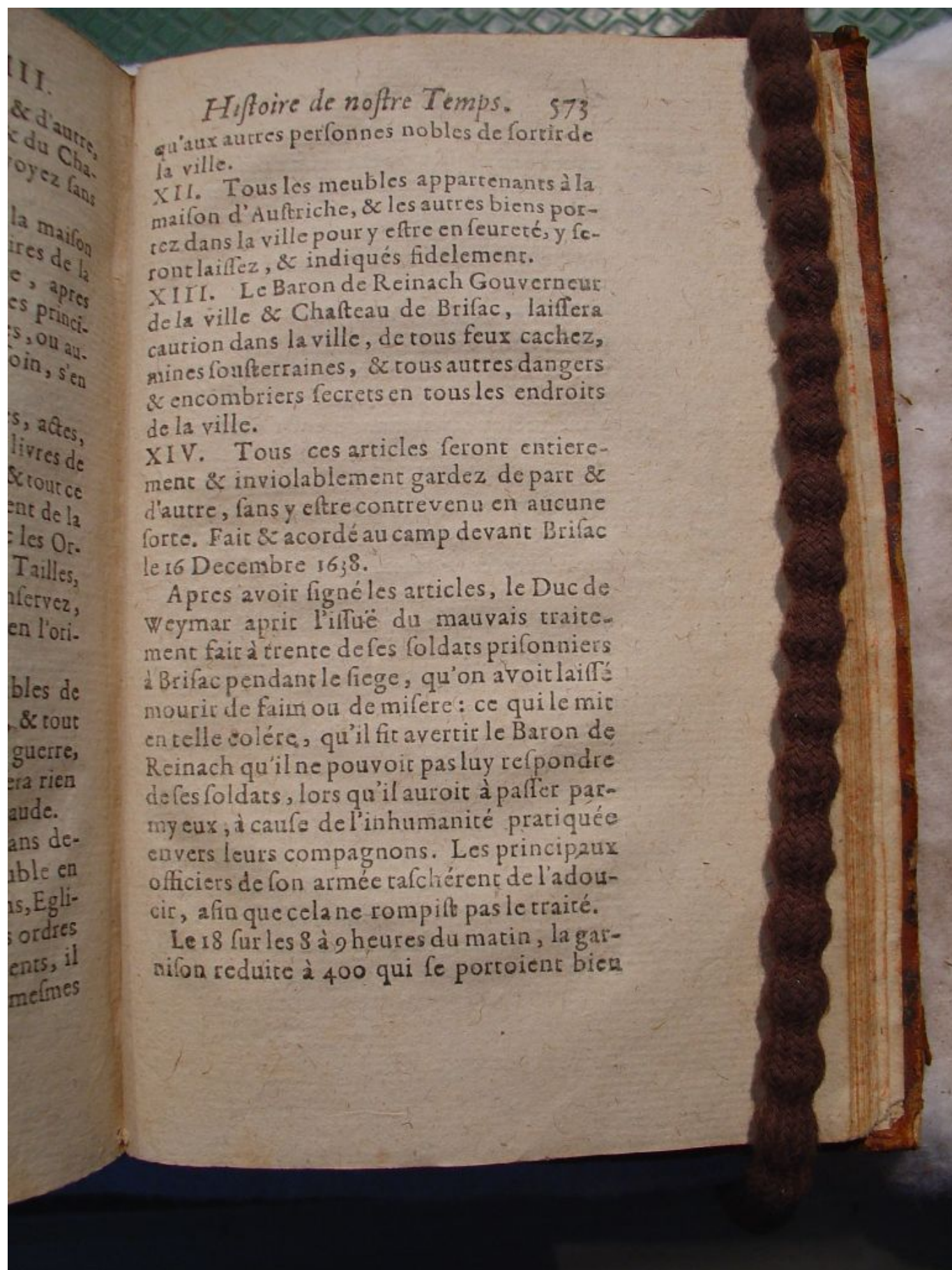
V. Les soldats qui ont quitté pour passer aux ennemis, ne jouiront point du benefice de la capitulation, mais seront livrez au Duc de Weymar: Toutesfois ceux de la garnison de Brisac, qui pendant le siege sont tombez entre les mains des assiégeans, & revenus encores dans la ville, pourront s'en aller avec leurs compagnons, sans empeschement.

VI. Ledit Gouverneur prendra soing de commander expressement que le Gouverneur du Chasteau de Lands-cron en tire la garnison, & la mène à Villingen ou à Offenbourg.

1638_572.jpg



1638_573.jpg



Histoire de nostre Temps. 573

qu'aux autres personnes nobles de sortir de la ville.

XII. Tous les meubles appartenants à la maison d'Austriche, & les autres biens portez dans la ville pour y estre en seureté, y seront laissez, & indiqués fidelement.

XIII. Le Baron de Reinach Gouverneur de la ville & Chasteau de Brisac, laissera caution dans la ville, de tous feux cachez, mines sousterraines, & tous autres dangers & encombriers secrets en tous les endroits de la ville.

XIV. Tous ces articles seront entiere-ment & inviolablement gardez de part & d'autre, sans y estre contrevenu en aucune sorte. Fait & acordé au camp devant Brisac le 16 Decembre 1638.

Après avoir signé les articles, le Duc de Weymar aprit l'issüe du mauvais traite-ment fait à trente deses soldats prisonniers à Brisac pendant le siege, qu'on avoit laissé mourir de faim ou de misere: ce qui le mit en telle colere, qu'il fit avertir le Baron de Reinach qu'il ne pouvoit pas luy respondre deses soldats, lors qu'il auroit à passer parmy eux, à cause de l'inhumanité pratiquée envers leurs compagnons. Les principaux officiers de son armée taschèrent de l'adoucir, afin que cela ne rompiст pas le traité.

Le 18 sur les 8 à 9 heures du matin, la gar-nison reduite à 400 qui se portoient bien

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan